

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 7 décembre 2019

Étaient présents : Gérard AMON, Hubert ARROUART, Patrice BARRIER, Denis BOUVILLE, Bruno BOURG-BROC, Christian BRUYEN, Luc BZDAK, Philippe CAUSSE, Bertrand COUROT, Yves DÉTRAIGNE, Gilles DULION, Claude GUICHON, Michel HANNOTIN, Sacha HEWAK, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Franck LEROY, François MOURRA, Pascal PERROT, Isabelle PESTRE, Pascal TRAMONTANA

Étaient excusés : Patrick BEDEK, Brigitte CHOCARDELLE, Françoise FÉRAT, Nicolas LEROUGE, Dominique LEVEQUE, Catherine MALAISÉ, Benoit MOITTIÉ, Rachel PAILLARD, Arnaud ROBINET, René-Paul SAVARY, René SCHULLER, Catherine VAUTRIN

Étaient absents : Benoist APPARU, Jean-Pierre BOUQUET, Etienne DHUICQ, Mariane DORÉMUS, Jean-Pierre FORTUNÉ

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

Ordre du jour

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation. Il est précisé qu'un additif a été rajouté concernant la concertation engagée avec le SDIS.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de :

Commission du titre de séjour

Jean-Michel POINTUD

Maire de Sommesous

Titulaire

Cécile OESLICK

Maire de Cuchery

Suppléante

Focus sur les réunions d'actualité

Yolande ARTS, Directrice, dresse un bilan sur les réunions concernant le répertoire électoral unique (REU), l'application ELIRE et la transmission des résultats des élections (application EIREL).

En partenariat avec les services de l'Etat, quatre réunions ont été organisées pour informer élus et agents. Très forte mobilisation dans chaque arrondissement :

- 27 novembre VITRY : 74 participants
- 28 novembre EPERNAY : 114 participants
- 2 décembre REIMS : 115 participants
- 5 décembre CHALONS : 83 participants

La directrice précise que quatre sessions de formation "Organisation des élections 2020" sont programmées en janvier et février 2020 et qu'une rubrique "spécial Elections 2020" est régulièrement alimentée sur maires51.fr

Bilan du Congrès départemental

Le dernier congrès du mandat s'est déroulé le 9 novembre 2019. Comme l'année précédente, les congressistes ont été comptabilisés par un logiciel à partir du scan d'un code barre individuel.

Nombre d'inscrits : **585**

Nombre de participants : **482** manque 103 inscrits qui ne se sont pas excusés soit 21% !

(Les obsèques de Madame Chantal CHOUBAT, maire de JUVIGNY, se déroulaient à 10h dans sa commune... Quelques élus sont venus chercher leur agenda et ont signalé ne pas participer à notre congrès pour pouvoir rendre un dernier hommage à leur collègue)

376 adhérents ont été dénombrés issus de 267 collectivités.

106 invités (conseil départemental, conseil régional, services de l'État et organismes privés)

S'agissant des repas : 123 réservés dont 12 non pris et non annulés !!!!

Thème : "Remettre les maires au cœur de la République. Assouplir, décorseter, redonner de la liberté aux élus locaux..." Françoise GATEL, Sénatrice, corapporteuse du projet de loi Engagement et proximité

Un questionnaire d'évaluation a été transmis samedi après-midi, renvoyé aussitôt par les congressistes qui ont exprimé leur appréciation :

1/Assemblée générale = aspects statutaires

Rapport financier : très bonne présentation de Nicolas LEROUGE, claire et concise

Rapport d'activité : efficacité de la vidéo

Rapport moral : propos justes reflétant la réalité des élus

Votre satisfaction

- *Présentation du rapport financier* 98%
- *Présentation du rapport d'activités* 98%
- *Présentation du rapport moral* 98%

Le temps dédié à cette partie statutaire nous semblait incompressible ; pourtant, cette année, grâce au rapport d'activité en vidéo très succinct bien que dynamique et didactique, et au respect du temps de parole du Trésorier et du Président, il a été plus bref qu'à l'accoutumée.

2/ Actualités des élus

La qualité des interventions des élus a été remarquée mais les commentaires suggèrent que les réponses apportées par le Préfet n'ont pas apporté satisfaction car trop vagues...

Résultats questionnaires d'évaluation. Votre satisfaction

- *Questions des élus* 88%
- *Réponses du Préfet ou de ses services* 73%
- *Intervention de Christian BRUYEN* 85%
- *Intervention de Jean ROTTNER* 83%

3/ Remettre les maires au cœur de la République - projet de loi "Engagement et proximité"

L'intervention de Madame GATEL a été qualifiée de "brillante" et d'une "parfaite limpidité", avec "des explications justes" bien que certains regrettent qu'elle n'ait pas assez présenté le projet avant la table ronde.

4/ Conclusion aérienne

Créé sur mesure, le spectacle de tissus aériens bleu, blanc, rouge reflétait bien la symbolique de l'engagement des Maires. Cette surprise aérienne a fait l'unanimité : les coordonnées et vidéos de Silvana SANCHIRICO, artiste professionnelle issue du Centre National des Arts du Cirque, ont été diffusées le plus largement possible pour valoriser le partenariat avec le CNAC...

De nombreux élus ont félicité l'équipe pour la convivialité de l'événement, l'adéquation avec l'actualité, l'organisation rigoureuse et surtout le respect du timing.

Rapports, vidéos (Défi actuel : comment mobiliser vos futurs conseillers municipaux ?) et diapos... :

[3 heures de congrès en 3 minutes](#)

[Défi actuel : comment mobiliser vos futurs conseillers municipaux ?](#)

[1 an d'activités en moins de 3 minutes !](#)

Bilan du Congrès national de l'AMF

L'association a organisé le déplacement de **209 élus le mercredi 20 novembre** pour participer au congrès et/ou au salon des Maires de France à Paris.

4 bus ont été mobilisés.

Inscriptions : les inscriptions sont arrivées de façon plus espacée, jusqu'à la veille du déplacement, avec de nombreux changements. En raison d'annulations pour raison de santé ou invitation à l'Élysée, il a été possible de satisfaire toutes les inscriptions...

Trajets et salon : sans difficulté particulière ; les élus sont toujours ravis de l'accueil réservé par l'équipe.

Congrès : peu d'élus faisant le déplacement du mercredi assistent au congrès, ils privilégient le salon.

Soirée : La journée s'est clôturée par un dîner au Bouillon Julien ou à la Brasserie Floderer, puis par une pièce de théâtre, "Compromis" au Théâtre des Nouveautés. Les Sénateurs ont été chaleureusement remerciés. Au total, **230 personnes** ont participé à la soirée dont 112 dîners pris en charge par les Sénateurs (1 par collectivité).

Coordination régionale des Associations des maires et des présidents d'intercommunalité du Grand Est est née

A l'occasion du 102^{ème} Congrès de l'AMF, des présidents des associations départementales des maires et des présidents d'intercommunalité du Grand Est ont souhaité renforcer leur coopération, en signant le 20 novembre 2019, une convention créant une association : **la Coordination régionale des Associations des maires et des présidents d'intercommunalité du Grand Est**.

Les associations signataires ont en effet constaté la nécessité d'être les interlocuteurs reconnus du Conseil régional Grand Est, ses élus et ses services, ainsi que des services de l'Etat en cette même région. Cette coordination régionale permettra en outre de développer des solidarités entre les communes et intercommunalités du Grand Est par l'animation d'un réseau s'appuyant sur l'ensemble des associations départementales d'élus de la région Grand Est, qu'elles soient fondatrices de la présente association ou non. La présidence de la nouvelle Coordination régionale a été confiée à Rose-Marie FALQUE, présidente de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle. Anne-Marie NEDELEC, présidente de l'Association des maires de la Haute-Marne a été désignée première vice-présidente. Enfin, Dominique PEDUZZI, président de l'Association des maires et présidents de communautés des Vosges a été désigné deuxième vice-président.

Programmation des réunions 2020

Les événements de l'association sont programmés au-delà du renouvellement général de mars 2020.

Conseil d'administration

de 9h-11h à Châlons en Champagne

- samedi 8 février
- samedi 6 juin (installation du nouveau conseil d'administration)
- samedi 29 août
- samedi 17 octobre
- samedi 5 décembre

Réunions d'arrondissement (renouvellement de nos instances) de 18h à 20h

- mercredi 27 mai : Châlons
- jeudi 28 mai : Epernay
- mardi 2 juin : Reims
- mercredi 3 juin : Vitry

Accueil des nouveaux Maires, à Châlons en Champagne

- mercredi 8 avril

11^{ème} Carrefour des élus et collectivités

- vendredi 28 et samedi 29 août

Congrès départemental à Châlons en Champagne

- samedi 7 novembre

Congrès des Maires de France à Paris

- 24, 25 et 26 novembre (avec un déplacement prévu le mercredi 25 novembre)

Questions diverses

- Centres de santé dans la Marne : Christian BRUYEN, Président du Conseil départemental, indique qu'une réflexion est en cours pour tenter de résoudre les difficultés de plus en plus conséquentes dans les territoires qualifiés de "déserts médicaux". En complément des maisons de santé pluridisciplinaire, le département de la Marne envisage de lancer en 2020 en accord avec l'ARS ses premiers centres de santé avec des médecins recrutés et salariés par la collectivité départementale.
- Bruno BOURG-BROC évoque le principe de "territorialisation" et demande si un projet de loi l'intégrera à l'avenir pour éclaircir la situation. D'usage courant dans les intercommunalités, il mériterait d'être certifié dans un futur texte.

Observatoires : foncier, habitat et mobilités

Franck LEROY, Président, accueille Thierry MARY, chef de service Territorialité à la DDT. Ce dernier présente l'Observatoire DDT : connaissance sur l'habitat, le foncier et les mobilités au profit des territoires.

La DDT rappelle d'abord l'intérêt de cette production de connaissances pour l'identification et la territorialisation des enjeux des politiques publiques. Ces données sont ainsi indispensables à la définition et mise en œuvre des projets de territoires.

Du point de vue méthodologique, ces actualisations 2019 des observatoires prennent en compte un contexte qui a largement évolué, du point de vue de l'organisation territoriale, mais aussi en ce qui concerne la production, l'exploitation et les outils de partage et visualisation des données (Opendata, GéoGrandEst, Plate-forme du foncier, observatoire national du foncier, etc.). Cette production départementale s'inscrit, d'une part, dans une logique de complémentarité avec les travaux nationaux ou régionaux et, d'autre part, dans un mode de construction partenarial afin que les observatoires répondent au mieux aux besoins et servent de support au dialogue territorial entre les différents acteurs du développement.

Concernant le contenu des observatoires, la DDT présente rapidement la structure des données mises à disposition à partir d'un exemple de fiche EPCI sur chacune des thématiques (foncier, habitat et mobilités). Les observatoires seront publiés début 2020 et diffusés aux intercommunalités. Cette publication ne constituera qu'une étape du travail partenarial. Les modalités de valorisation de cette connaissance seront définies début 2020 et plusieurs sujets à approfondir avec le concours des intercommunalités ont, d'ores et déjà, été identifiés dont en particulier les zones d'activités économiques et les friches.

M. le Président interroge M. MARY sur les relations DDT / CAF vis-à-vis des problématiques d'habitat insalubre. Il lui est répondu que le Service Habitat Ville Durable (SHVD) de la DDT travaille en relation étroite avec la CAF sur ces thématiques. La CAF fait notamment partie du pôle départemental de Lutte Contre l'Habitat Indigne, géré par le SHVD. Et lorsqu'un cas de "Marchand de sommeil" recevant directement l'APL de ses locataires est identifié, la CAF procède bien à l'interruption des versements.

A toutes fins utiles, pour tout signalement ou question sur ce sujet, voici les coordonnées de la cellule logement social du SHVD

Guichet unique Habitat Indigne : 03 26 70 82 61 ddt-habitat-indigne@marne.gouv.fr

Le Président LEROY remercie Thierry MARY pour la qualité de son intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président
Franck LEROY